

# Le cabaret vaudois

Autor(en): **Caze, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 41

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206343>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## « SON » VILLAGE

De l'un des délicieux croquis que donne Philippe Monnier au *Journal de Genève*, nous détachons ces lignes :

«... Je pense que chaque homme possède ici-bas, dans son rêve ou dans son souvenir, un village qui est à lui. Il y a vécu ou il y a passé. Il en garde à tout jamais l'image. Ce petit village qui est le sien, lui fut la révélation de l'univers champêtre, et les accents les plus émus des poètes, les pages les plus magnifiques des auteurs, les toiles les plus merveilleuses des vieux maîtres, toutes les bucoliques et toutes les pastorales, il les rapporte à ce cadre ingénu qui se pare de leur grâce, s'ennoblit de leur style et resplendit de leur splendeur. C'est là qu'il a vu naître le printemps et l'immortelle jeunesse de la saison divine se recueille pour lui au bord des simples routes qu'il a suivies, des humbles bois qu'il a courus, des fontaines familières dont il a surpris le murmure. Ce petit village qui est le sien, lui est la vie aux champs, la campagne, toute la nature infinie qui a toujours rempli la religion des hommes; il la limite à ses ombrages, à ses forêts, à ses eaux, à ce spectacle domestique et lointain dont il sait les moindres nuances, les moments les plus furtifs; et il est ainsi fait qu'il ne peut la comprendre que par lui. Ce petit village qui est le sien, où qu'il soit, loin, très loin, dans les villes, dans les théâtres, parmi les sociétés, sur l'agora, sur la tribune ou sur la scène, toujours la chère vision l'en accompagne. Il l'aperçoit quand il ferme les yeux. Ses toits fument, ses feuilles tremblent, les bêtes rentrent de l'abreuvoir; la neige s'amoncele ou le soleil s'étale; les choses se ressemblent, elles se continuent; tout est si calme. Et dans la fuite éternelle des sensations et des idées, dans le tableau changeant, mouvant, précipité de la vie successive, apparaît un point fixe, stable, où jeter l'ancre de son esprit, apaiser l'inquiétude de son désir, guérir le tourment de son mal. C'est là qu'il a poussé ses racines, et c'est là qu'il voudrait chercher son repos. »

Mais Philippe Monnier, remarquez-le — il le dit d'ailleurs dans les lignes qui précèdent celles-ci — contrairement à la manie de tant d'autres écrivains, se garde bien de donner le nom de son village ou tout autre indication qui pourrait mettre les curieux sur la piste. Il a bien trop peur, et avec raison, des constructeurs de *palaces* et des créateurs de stations à la mode.

**Les temps sont durs.** — Une dame patronesse va solliciter la charité d'une de ses amies, très riche, mais très avare.

La dame, après un moment d'embarras :

— Vous me voyez désolée de vous refuser, lui dit-elle; mais il m'est impossible de faire autrement... je pars ce soir pour Nice!

**Requête.** — La jeune Henriette, qui est depuis peu en pension, écrivait l'autre jour à sa marraine :

« Dimanche, en venant me voir, apporte-moi deux livres : un de lectures récréatives et l'autre de chocolat praliné. »

## ON CALONNIER A L'ÉTRA

NOUTRÉ sordâ — dâi crâno corps, allâ pî! — sans revegnâ de lau camp dâi truffie de la part de veint dau canton. Lau fenne, à cein que diant lè dzein, l'ant ètà conteinte de lè revèrè ein bouon ètat, min de brè trossâ, min de piaute dèpenaillè, einfin que ! avoué ti lau bon meimbro. L'ant fotu bas tot lo fournimeint et l'ant reprâ lè corne de lau tsèri quemet se lè z'avant jamé z'on z'u pousâie. Respet por leu !

Ao dzo de vouâ, lè sordât gardant avoué leu lau sat, lau fusi, lau baïonnetta, lau palace et tot lo bataclian; na pas, dein lè z'autre iâdzo, failâi tot reduire pè lè z'arsenat tant qu'âo camp de l'an que vint. Ein aprî, l'ant permet âi sordât de tot preindre pè l'ottô.

L'annâie iô l'ant cein dècidâ, lâi avâi pè Mollie-Derbon on certain Dzerefiet, asse grand qu'on dzo sem pan et asse chet qu'on mandzo de vilhio fochâo. N'avâi pas pu venî on bocon peinsu por cein que l'ètâi bin prau à l'étrâ pè son ottô. Peinsâ-vo vâi : n'avâi rein qu'on petit pâilo de houit pi âo carrâ, iô lâi avâi on petit tsè à bré, on sat de truffie, on goumo à lisè, on petit fornatset de fè, quauque z'ècouellette, onna tchÿra et on lhi iô sa mère droumessâ à la tita et li âo pî. Tot cein dein lo mîmo pâilo, que payîve cinq francs pè mâi, que l'ètâi bon martsî po reduire tot eili butin.

Adan vaité que quand l'a faliu allâ passâ la vesita po lo militèro, mon Dzerefiet n'a-te pas ètà recrutâ dein lè calonnier. L'ètâi prau grand por cein, n'è pas l'eimbarras. Quand rarrevè à l'ottô, ie dit dinse et dinse à sa mère, que l'ètâi bon po sordât, po calonnier, et que justameint lo coumandant lau z'avâi de que du sti an lè militèro l'arant à gardâ tot lau fournimeint et ne pas lo reinvouyî pè l'arsenat.

Quand l'ottô cein, la mère ne fâ ni ion, ni dou : ie rajuste on bocon sa crèpina, sè vite avoué on autro gredon et pu via vè lo coumandant :

— Que lâi a-te ? que lâi fâ stisse.

— Que lâi a ! que repond la vilhie, vigno vo dere, coumandant, que lâi a pas moyen que mon valet sâi calonnier : no sein tant petitaimeint lodzî tsi no, qu'on ne sarâi pas fotu de lâi betâ oncora lo canon.

MARC A LOUIS.

**Inmanquable.** — Un professeur de gymnastique vantait les avantages de son art et assurait que pour la santé rien ne vaut le trapèze.

— Bah ! répliqua son interlocuteur, ce ne sont là que des bêtises.

— Comment, que des bêtises ! fait le professeur indigné.

— Certainement, voyez nos ancêtres; ils n'en faisaient pas tant de gymnastique.

Alors, le professeur avec un dédain écrasant :

— Mais aussi ils sont morts, ceux-là.

**En temps d'élections.** — Un candidat monte à la tribune pour parler à l'assemblée électorale : — Citoyens...

Enroué formidablement, le pauvre orateur ne peut parvenir à se faire entendre.

Tout à coup, au fond de la salle un auditeur s'écrie :

— Pas étonnant qu'avec une voix pareille il demande celle des autres.

## LE CABARET VAUDOIS

ALLEZ chez maître Joseph-Pierre Pour boire du vrai vin vaudois. Près des fenêtres grimpe un lierre; Allez chez maître Joseph-Pierre. A la porte est un banc de pierre; La maison se nomme : *A la Croix*. Allez chez maître Joseph-Pierre Pour boire du vrai vin vaudois.

A Moudon, à Bex, à Lausanne, On ne boit pas de vin meilleur; Là, le buveur est un profane. A Moudon, à Bex, à Lausanne, On ne boit que de la tisane. Me prenez-vous pour un railleur ? A Moudon, à Bex, à Lausanne, On ne boit pas de vin meilleur.

Maître Joseph-Pierre a des caves Qui dérident les plus bourrus. Chez lui, les seuls tonneaux sont graves. Maître Joseph-Pierre a des caves!... Les vieux châteaux des vieux burgraves Sont bien plus jeunes que ses crûs. Maître Joseph-Pierre a des caves Qui dérident les plus bourrus.

Maître Joseph-Pierre est très digne : C'est un des plus gros vigneronns Dont le Léman baigne la vigne. Maître Joseph-Pierre est très digne ! Nul autre mieux que lui n'aligne Les pots devant les bons lurons. Maître Joseph-Pierre est très digne : C'est un des plus gros vigneronns.

Les pots se vident bien et vite Et l'Yvorne chauffe le cœur; La *Croix* est un excellent gîte, Les pots s'y vident bien et vite. Quelle gaité ! Tout nous invite A dire une chanson en chœur. Les pots se vident bien et vite Et l'Yvorne chauffe le cœur.

Nous chanterons — ne vous déplaie — La gloire du pays de Vaud. Pour mettre Neuchâtel à l'aise, Nous chanterons — ne vous déplaie — Le Cortailod et le Saint-Blaise, Et nous en boirons comme il faut. Nous chanterons — ne vous déplaie — La gloire du pays de Vaud.

Il n'est point d'heure pour les braves : Notre hôte est des plus indulgents. La soif ne connaît pas d'entraves, Il n'est point d'heure pour les braves. Pourquoi Pierre a-t-il dans ses caves De quoi guérir les pauvres gens ? Il n'est point d'heure pour les braves ; Notre hôte est des plus indulgents.

Le dimanche, au clair de la lune,  
Pierre laisse boire au verger  
Les amoureux de blonde ou brune,  
Le dimanche, au clair de la lune,  
Chacun, aidé de sa chacune,  
Vient guetter l'heure du Berger.  
Le dimanche, au clair de la lune,  
Pierre laisse boire au verger.

Le verger est tout plein de roses,  
Mais personne ne touche aux fleurs.  
On parle de fort bonnes choses.  
Le verger est tout plein de roses  
Dont les épines seraient causes  
De gros chagrins et de longs pleurs.  
Le verger est tout plein de roses,  
Mais personne ne touche aux fleurs.

Vous le voyez : tout est en règle  
Chez maître Pierre, de la Croix.  
Bourgeois de Vevey, bourgeois d'Aigle,  
Vous le voyez : tout est en règle.  
Chez maître Pierre, on est espiegle,  
Ce n'est pas un grand mal, je crois.  
Vous le voyez : tout est en règle  
Chez maître Pierre, de la Croix.

ROBERT CAZE.

### La seconde nature.

On lit dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* :  
« Un propriétaire de Neuchâtel avait, il y a  
quelque temps, acheté un cheval appartenant à  
un laitier des environs de la ville. C'était une  
magnifique bête marchant à une belle allure, et  
son nouveau propriétaire, commodément assis  
dans la voiture que l'animal entraînait à toute  
vitesse, se félicitait de son achat.

Mais tout à coup le cheval s'arrête et ne veut  
plus avancer : menaces du conducteur, coups  
de fouet, rien n'y fait.

Désespéré et croyant cette fois avoir eu son  
« enrossée », comme disent les marchands de  
chevaux, l'acquéreur descend de voiture et sans  
y prendre garde, du manche de son fouet remue  
l'eau d'une petite fontaine se trouvant là. Puis  
il remonte dans sa voiture et l'ancien cheval du  
laitier, sans même avoir reçu l'ordre, reprend  
son trot, aussi léger qu'auparavant. »

### LE CONTEUR A « LA GRAND'-

#### MÈRE QU'IL SAIT »

Vous avez dû, Madame, être fort étonnée de  
ne pas trouver, samedi dernier, la réponse  
promise. N'oubliez point que le *Conteur*  
est vaudois dans l'âme ; donc il a toujours « bien  
le temps ». Du reste, voici.

La parole est en premier lieu à Monsieur V. F.  
— car c'est un monsieur et non une dame, comme  
vous le pensiez.

\*

V. F. — Votre mémoire, aimable grand-mère,  
est excellente. J'avais oublié l'historiette du thé  
dévoit. Vous me la rappelez en y découvrant de  
bien noires intentions. Je ne me savais pas si  
méchant que cela ; mais on apprend tous les  
jours quelque chose.

Savez-vous ce que vous devriez faire pour  
prendre votre revanche ? ce serait d'écrire ce  
que votre pensée, « vibrante d'indignation », vous  
suggérerait : un article où vous diriez leur fait à  
ces « claquements de la langue contre le palais  
propres aux dégustateurs de vins de marque ». Il  
y aurait là matière à un croquis savoureux et  
coloré, ne le pensez-vous pas ?

Seulement, me permettez-vous une petite  
remarque : il n'y a pas que les amis des grands  
crus dont la langue claque contre le palais ; ce  
signe de contentement s'observe tout autant  
chez les plus modestes consommateurs, chez  
l'ouvrier, le charretier, le vigneron, le bûche-  
ron, chez tous ceux qui boivent frais, même  
d'un tout petit vin, quand ils l'ont bien gagné  
par leur labeur. Voilà qui va alimenter votre  
article, et le corser, quand bien même ces bra-

ves gens ne s'ingurgitent pas de l'« alcool »,  
comme vous l'écrivez, aimable grand-mère.  
Sans doute, vous avez voulu dire « vin » ; autre-  
ment, à vous entendre, nous serions tous de  
pauvres alcooliques.

Bonne grand-mère, envoyez-nous bien vite  
votre article. Je ne doute pas qu'en le lisant ma  
langue ne claque comme elle le fait en ce mo-  
ment-ci, où je vide un verre de vin de Pully à  
votre santé.

\*

J. M. — Et maintenant, à mon tour ; ainsi,  
tout le *Conteur* y aura passé. Oh ! je serai bref.

Tout d'abord, Madame, je constate que nous  
ne voyons pas du tout les choses de la même  
façon. Voici, certes, qui ne facilite pas une en-  
tente. Je m'en affligerais, si je ne savais qu'il  
est un point sur lequel nous serons toujours  
d'accord : c'est notre commun attachement à  
votre, à notre « cher *Conteur* ».

Vous me reprochez de n'être pas féministe.  
C'est vrai. Je ne suis pas le seul, et je sais  
même, dans les rangs du sexe charmant, bon  
nombre de personnes aimables, intelligentes,  
dont la conversion est aussi toujours à faire.

Si donc je plaisante parfois le féminisme, vous  
reconnaissez cependant que je ne le combats pas.  
Je me borne à ne pas pousser à la roue.

Mais ne m'en veuillez point, si j'ai le sentiment  
que la victoire du féminisme, dont je ne doute  
pas plus que vous, Madame, mais que je veux  
complète, sera la confirmation la plus éclatante  
du scepticisme de beaucoup de représentants  
des deux sexes, touchant les bienfaits de ce nou-  
veau régime. Et les dames ne seront peut-être  
pas les dernières à regretter d'avoir lâché la  
proie pour l'ombre.

Il leur faudra alors, à ces dames en culotte,  
rebrousser chemin, reprendre la robe, et recon-  
quérir le cœur de leurs maris et de leurs en-  
fants — s'il y en a encore. Oh ! mais ce sera vite  
fait : les hommes ont si peu de crânerie devant  
le sexe faible.

Attendons donc, voulez-vous. Il n'y a point  
périal en la demeure.

Nous ne sommes pas non plus d'accord, pa-  
rait-il, en ce qui concerne la « vraie manière  
d'être pieux ».

Ici, Madame, permettez que je m'en réfère  
encore à l'article « Un coup d'épée dans l'eau »,  
que vous incriminez et dont, ne vous déplaît,  
j'ai de très bonnes raisons d'attribuer la pater-  
nité à M<sup>me</sup> ou à M. de Gasparin. Je ne saurais  
d'ailleurs dire plus et aussi bien.

De la sincérité dans les convictions religieu-  
ses ou autres, de la simplicité dans la façon  
de les manifester, voilà tout ce que je demande.  
Ce n'est pas excessif, me semble-t-il.

À présent, ne pensez-vous pas, Madame, que  
les lecteurs de notre « cher *Conteur* » sont très  
au clair sur nos sentiments réciproques et qu'ils  
n'en demandent pas davantage, à moins qu'il  
ne vous plaise de répondre à l'invite de M. V. F.  
En ce cas, n'oubliez pas que les amis de notre  
journal aiment avant tout à rire ; à ce prix-là  
seulement, ils pardonnent toutes les opinions.

**Question de nuance.** — Un monsieur très  
épris, qui a obtenu une mèche des cheveux de  
celle qu'il aime, l'a portée chez un coiffeur pour  
s'en faire faire une bague.

Quand il vient la demander, la dame de com-  
ptoir répond, toute confuse, que ces précieux  
cheveux sont égarés.

Stupeur du monsieur. Mais la dame reprend  
en souriant :

— Je n'ai pas oublié la nuance : elle est facile  
à rassortir !

**Condition expresse.** — Trois femmes peuvent  
garder un secret, pourvu qu'il y en ait deux de  
mortes.

**Surprise.** — J'ai sur le bord de ma fenêtre,  
nous disait un ami, une caisse remplie de terre ;  
j'y ai semé des capucines : Sais-tu ce qui est  
venu ?

— Parbleu ! des capucines.

— Pas du tout, il est venu un sergent de ville  
qui m'a fait retirer ma caisse.

### LES BIENS DU MERCIER D'ECHALLENS

Le fisc est âpre au gain, c'est sa nature. Si  
l'on en veut une preuve de plus, qu'on lise  
la missive suivante, gardée aux archives  
de l'Etat de Vaud, et qu'écrivait aux « illustres,  
hauts, puissants et souverains seigneurs l'ad-  
voyer et Conseil de la ville et canton de Fri-  
bourg », le bailli d'Echallens, bourg qui, comme  
on le sait, était gouverné alternativement par  
Berne et par Fribourg.

Magnifiques, puissants et souverains Seigneurs.

J'ai creu estre du devoir de ma charge de  
bailler advis à Vos Excellences comme c'est  
qu'un nommé Jehan du Plan, Savoyard de na-  
tion, et de condition taillable, auroit esté rési-  
dent en ce lieu environ l'espace de dix ans,  
ayant tant ici qu'à Orbe tenu boutique de dra-  
perie, mercerie, caresmage et autres choses, et  
gagné par ce moyen parmi vos subjects l'en-  
viron de quatre mille escus. Or est-il maintenant  
qu'iceluy estant tombé malade de phtisie, et aux  
abois de la mort présentement, ayant une  
femme Bourguignotte des plus madrées, a pro-  
curé la venue de ses frères ici ces jours passés,  
avec deux chevaux, auxquels sans faute aura  
baillé et chargé l'or et l'argent que ledit son  
mary peut avoir ramassé, avec le plus précieux  
de la boutique, comme clinquants et autres  
légères estoffes de meilleur prix, ramassant en-  
core de présent tout l'argent qui leur est dheu,  
pour tascher de le sauver. Voyant doncques  
que le Seigneur rièrre lequel cet argent et ce  
butin se trouvera en Bourgogne, ne faudra à  
le confisquer, vu qu'ils n'ont point de mastle,  
ains seulement une petite fille, il m'a semblé  
que Vos Excellences auroyent plus de droict  
d'en prévaloir et d'en jouir, attendu qu'il n'a  
jamais rien apporté en ces lieux, mais gagné  
tout ce qu'il a de présent sur vos subjects. Ce  
que néantmoins je remets à la prudence de Vos  
Excellences, desquelles j'attendray les ordres,  
pour m'y comporter et y procéder selon leur  
prudent advis ; Et cependant je me signeray  
toute ma vie, comme je suis de toute sincérité,

de Vos Excellences

Le très humble et très obéissant serviteur,  
WOLFFGANG BICKHARDT.

De Vostre Bourg  
d'Echallens, ce 17<sup>e</sup> avril  
1654

**On s'amuse.** — Dans la liste des divertisse-  
ments et attractions de la semaine, que publie  
un journal lausannois, nous trouvons à la date  
du 30 septembre, l'indication suivante :

« Ecole supérieure communale des jeunes  
filles. — Dernier délai pour le paiement du  
1<sup>er</sup> trimestre scolaire. »

En fait de divertissement !...

### MARIAGE ET PROFESSION

Voilà donc la suite des conseils de M. le pro-  
fesseur Mantegazza sur l'*art de se marier*.

S'adressant cette fois aux jeunes filles,  
le professeur passe en revue les diverses profes-  
sions habituellement réservées aux hommes et  
discute les chances de bonheur que chacune  
d'elles peut offrir à l'épouse de celui qui l'exerce.  
Il y a en ceci un peu de fantaisie philosophique.

Ainsi, M. Mantegazza conseille-t-il aux jeunes  
filles à marier de bien peser tout avant d'épou-  
ser un financier ou un homme politique. L'un